

<p>CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION **** CABINET ****</p>		<p>BURKINA FASO ----- Unité-Progrès-Justice</p>
--	--	---

**ADRESSE DE SON EXCELLENCE MOUMINA CHERIFF SY A LA  
4<sup>ème</sup> CONFERENCE DES PRESIDENTS DE PARLEMENTS**

**NEW-YORK ; 31 août – 02 sept. 2015**

**Thème : «Mettre la démocratie au service de la paix et du développement durable: construire un monde tel que le veut le peuple »**

- **Monsieur le Président de l'Union Interparlementaire;**
- **Monsieur le secrétaire général de l'union interparlementaire ;**
- **Madame la vice- présidente;**
- **Mesdames et messieurs les chefs de délégations ;**
- **Honorables délégués;**
- **Mesdames et messieurs ;**

Je voudrais saluer la qualité de l'organisation de la présente conférence et vous traduire les salutations du Peuple du Burkina Faso que nous avons l'insigne honneur de représenter parmi vous.

Au nom de la délégation qui m'accompagne, je voudrais adresser mes sincères félicitations au Président et au Secrétaire général de l'Union interparlementaire, ainsi qu'à toutes les personnes qui les ont assisté dans le cadre des travaux préparatoires.

- **Honorables délégués;**
- **Mesdames et messieurs ;**

En faisant de la question *de* la paix, de la démocratie, et du développement durable, le thème principal de la

présente conférence, l'UIP a touché aux éléments clé d'un monde meilleur. En tant qu'institution au cœur de la démocratie, c'est par le Parlement que le Peuple s'exprime, participe et sanctionne positivement ou négativement l'action d'un gouvernement. Sans une participation effective du peuple au processus de prise des décisions publiques, il ne peut avoir de développement durable. Bref, lorsque les droits du peuple sont bafoués, son bien-être ne peut se réaliser et la démocratie s'apparente à une vaste hypocrisie.

Le Peuple du Burkina Faso au nom duquel nous nous exprimons à cette tribune ne peut se réjouir du choix d'un thème aussi d'actualité que celui-ci: «Mettre la démocratie au service de la paix et du développement durable: construire un monde tel que le veut le peuple ».

Ce thème nous paraît d'autant plus pertinent qu'il est en phase avec les aspirations profondes exprimées par le peuple burkinabè à travers l'insurrection populaire de fin octobre 2014 et qui nous permet aujourd'hui d'écrire une nouvelle page de l'histoire de notre démocratie et de notre développement.

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est donnée pour saluer l'accompagnement sans faille de l'UIP et des Nations

Unies sur le chemin ô combien difficile et délicat de la Transition qui devra s'achever prochainement par la tenue effective des élections présidentielles et législatives le 11 octobre prochain. Nous avons tout mis en œuvre pour que ces échéances électorales très attendues, soient l'occasion de réaffirmer la volonté de notre peuple dans la mise en place d'institutions plus démocratiques et plus soucieuses de paix et de développement humain durable.

- **Honorables délégués;**
- **Mesdames et messieurs ;**

Les objectifs du développement durable sont une nouvelle approche que nous saluons. Mais il nous faut avoir l'honnêteté de dire que si les objectifs du millénaire n'ont pas atteint leurs cibles fondamentaux c'est parce que certains pays du nord n'ont pas tenu leurs engagements en termes de financement du développement.

Il nous faut avoir le courage d'affirmer du haut de cette tribune que la répartition injuste de la richesse accroît la pauvreté.

Il nous faut affirmer la nécessité de mettre fin au pillage des ressources du sud par le nord.

## **Mesdames et messieurs,**

Les droits de l'homme sont un élément essentiel à toute stratégie de développement durable.

« Construire un monde tel que le veut le peuple, » en mettant la démocratie au service de la paix et du développement durable est aujourd'hui plus qu'une exigence. C'est à mon sens le seul impératif qui puisse garantir une paix durable dans un monde où l'aspiration à une plus grande participation aux décisions et à la répartition des bénéfices est l'élan universellement partagé entre les peuples.

- **Honorables délégués;**
- **Mesdames et messieurs ;**

Parce que nous partageons et vivons les réalités de nos populations, parce que nous sommes sensés être à leur écoute, nous devons nous obliger à faire prendre en compte leurs préoccupations dans la définition des réponses aux besoins de développement.

Mais si articuler la construction du monde aux aspirations du peuple est un impératif, celui-ci suppose de reconnaître et d'accepter d'abord nos différences, ainsi

que les spécificités qui caractérisent chaque peuple au-delà des valeurs universelles que nous partageons.

Construire un monde tel que le veut le peuple suppose également de reconnaître et d'accepter une fois pour toute que tous les peuples sont égaux et qu'à ce titre les problèmes qu'ils vivent, les besoins qu'ils ont, doivent dans leurs spécificités, être traités avec le même engagement, la même fermeté, les mêmes efforts.

Tant que le problème du juste revenu du paysan malien, burkinabè, nigérien, sénégalais, guinéen -pour ne citer que ceux là- continuera de figurer sur le tableau des accessoires au détriment des subventions octroyées à certains fermiers pour qu'ils détruisent tout ou partie de leurs productions ou pour qu'ils renoncent à produire; tant que l'accès à l'eau potable restera un rêve pour certains, tant que la voix d'une certaine jeunesse restera sans échos, tant que l'accès de la femme aux ressources productives et aux bénéfices restera plutôt discours que faits, la précarité et la fragilité continueront de régner sur la paix et le développement durable dans le monde.

**Je vous remercie**